

BAIGNOL

Conséquences démographiques de la guerre

Journal de la société statistique de Paris, tome 74 (1933), p. 280-283

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1933__74__280_0

© Société de statistique de Paris, 1933, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

V

VARIÉTÉ

Conséquences démographiques de la guerre.

Une étude démographique de la population française pendant les prochaines décades devrait comprendre deux chapitres :

L'un consacré à l'étude du vieillissement de notre race, résultant de soixante ans de dénatalité; il a été amplement traité, et les conclusions auxquelles ont abouti les auteurs de ces études paraissent, malheureusement, hors de discussion;

L'autre qui devrait se borner à la recherche des conséquences de la grande guerre paraît n'avoir été abordé que par une de ses faces. On a attribué une importance excessive au fait brutal du déficit énorme des naissances pendant quatre ans d'hostilités, ce qui a conduit à escompter une chute équivalente du chiffre des naissances à partir de 1935 pouvant entraîner une très grave diminution de notre population.

Sans doute, la chute de l'effectif des contingents militaires pendant les années 1935 à 1940 est inéluctable, et elle entraîne des conséquences qui doivent être l'objet des préoccupations de notre gouvernement, et dominer sa politique. Mais l'avenir de notre race est indépendant des fluctuations passagères, même importantes, du chiffre des naissances, si des facteurs dont on avait mal estimé l'importance tendent au redressement de cette situation critique.

C'est l'existence de ces facteurs que nous voudrions prouver dans les pages qu'on va lire. En étudiant les conséquences de la guerre pendant la période qui s'est déroulée depuis 1919 et qui se prolongera jusqu'en 1935, tant au point de vue des naissances qu'à celui des mariages, nous constaterons que la crise très grave qui aurait dû se produire dès la fin de la guerre par suite de l'absence de nos morts et *des enfants qu'ils auraient donnés au pays* a été, en partie, évitée grâce à l'abaissement de l'âge moyen de nuptialité qui a eu pour conséquence un nombre annuel de mariages supérieur à celui d'avant guerre, malgré la disparition de 850.000 célibataires tués.

Par voie de conséquence, la crise des naissances doit en être sérieusement amortie.

Naissances.

Il y a eu, pendant les 4 années de guerre, un déficit de 1.700.000 naissances, et on en a conclu que ce déficit allait se reproduire à partir de 1935, en s'échelonnant sur une période d'environ 14 ans.

Or, dans ce déficit de 1.700.000 naissances, il importe de distinguer celui qu'il faut mettre au compte des survivants de la guerre — c'est heureusement le plus élevé — et celui qui provient des tués. Les conséquences qu'ils ont engendrées sont, en effet, toutes différentes.

Pour les survivants, on peut admettre, avec une approximation très suffisante, que les naissances *retardées* pendant les 4 années de guerre ont été *compensées* pendant les 4 ou 5 années suivantes, les chefs de famille rentrés dans leurs foyers reconstituant leur descendance comme ils l'auraient fait s'ils n'avaient pas été mobilisés.

Il ne s'agit donc — pour ce qui les concerne — que d'une fluctuation passagère de la courbe des naissances, la baisse de 1914 à 1918 ayant été compensée par une hausse de 1920 à 1923, le même phénomène devant se reproduire pendant la période qui débutera en 1938. Ces ondulations de la courbe démographique n'ont pas d'influence sur la vie de la race.

Il en va tout autrement des naissances que les 1.500.000 tués auraient données au pays, non seulement pendant les hostilités, mais après la paix. Ce déficit-là est définitif : c'est le seul qu'il importe d'étudier, d'évaluer, et de situer dans le temps.

Or nos 1.500.000 tués auraient eu au moins 3.000.000 d'enfants, puisque la population française d'avant guerre était à peu près stationnaire, ce qui suppose une moyenne de 2 enfants par homme. Mais un certain nombre d'entre eux étaient déjà pères de famille, et le nombre d'orphelins qu'ils ont laissés est d'environ 600.000.

Si l'on retranche ce chiffre de celui de 3 millions, on trouve que le déficit de naissances imputable à la guerre est de 2.400.000, et qu'il faut l'échelonner depuis 1914 jusque 1938, c'est-à-dire jusqu'au moment où les tués des plus jeunes classes combattantes auraient achevé de constituer leurs familles.

A partir de 1938, l'absence des petits-enfants des tués dont les premiers enfants seraient nés en 1925, prolongera ce déficit pendant une nouvelle période d'une vingtaine d'années, *sans nouvelle aggravation si les autres conditions démographiques ne se sont pas modifiées.*

On ne peut pas calculer exactement la répartition par année de ce déficit de 2.400.000 naissances, mais on peut estimer, qu'aux environs de 1925 il aurait largement dépassé le chiffre de 100.000.

Si donc on veut se rendre compte des tendances démographiques de la population valide française, il faut ajouter au nombre des naissances de race française en 1925, par exemple : soit 768.000 (1) celui des enfants qu'auraient eus nos morts pendant cette même année (plus de 100.000) et voir si le total obtenu est ou non supérieur à celui des naissances de 1913, Alsace-Lorraine comprise, soit 79.000.

En résumé, le déficit de naissances dû à la guerre n'est pas de 1.700.000, mais de 2.400.000. Il pèse sur notre situation démographique depuis la guerre — et non pas à partir de 1935 et s'étend sur une période de vingt ans correspondant à l'échelonnement de l'âge des tués — et non pas simplement à la durée moyenne de fécondité de la femme; il continuera à faire sentir ensuite son influence pendant une nouvelle période de 20 ans, pour la génération suivante.

Mais, comme on va le voir en étudiant la courbe des mariages, il a été *partiellement compensé jusqu'à maintenant* parce que le nombre des *mariages n'a pas subi une diminution équivalente.*

Mariages.

En effet, le nombre des célibataires tués est supérieur à celui des pensions d'ascendants délivrées par le ministre des Pensions (puisque plusieurs frères ont été tués dans certaines familles); il dépasse donc 850.000, et l'on aurait pu s'attendre à un déficit dans le nombre des mariages d'après guerre d'environ 700.000 (2).

Or si l'on examine la statistique des mariages après 1922, c'est-à-dire après les 4 années de « compensation », pendant lesquelles ont été célébrés les mariages retar-

(1) A ratifier par déduction des naissances d'étrangers.

(2) Compte tenu de ceux qui seraient restés célibataires.

dés par les hostilités, on observe, non pas une diminution sur le chiffre de 1913 — *Alsace-Lorraine comprise* — mais, au contraire, une augmentation.

On ne peut trouver d'explication à cette constatation inattendue que dans une diminution de la proportion des célibataires et surtout dans un abaissement de l'âge moyen de nuptialité, chaque année de baisse *correspondant à un gain d'une année de mariages*, soit 350.000. Les jeunes ont donc pris la place de leurs aînés tombés sur le champ de bataille. C'est d'ailleurs ce que chacun de nous a pu observer autour de lui. Depuis la guerre, et jusqu'à la crise, les hommes se mariaient plus tôt.

C'est ainsi qu'a été évitée partiellement la crise démographique de l'après-guerre qui aurait pu être beaucoup plus violente et brutale qu'elle ne l'a été. Car cette augmentation du nombre de mariages par rapport à celui de 1913 s'est déjà prolongée pendant 8 ans après la fin « des années de compensation ». Elle doit avoir une influence capitale sur la reconstitution de notre état démographique si la fécondité des unions n'a pas *diminué*.

Que faut-il donc penser de la baisse du *taux de nuptialité* indiqué par les statistiques ?

A les en croire, il serait tombé de 2,5 — chiffre de 1913 — à 2,2 pour les années 1925, 1929 et 1930.

Mais comment est-il obtenu ?

En divisant le nombre total des naissances dans l'année par le nombre des mariages de la même année.

En période normale, le chiffre ainsi obtenu représente bien la fécondité moyenne des mariages français. Mais, dans la période exceptionnelle que nous traversons, il faudrait, pour pouvoir le comparer au coefficient d'avant guerre, ajouter au nombre des naissances effectives, celui des naissances que nous aurait données les tués.

Pour l'année 1925, il a été estimé à plus de 100.000, qui ajoutées aux naissances réelles de cette année-là, nous ferait retomber sur le coefficient de 2,5, celui de 1913 !

La fécondité moyenne des nouveaux mariages n'a donc pas diminué, et c'est là une constatation reconfortante, de la plus haute importance pour l'avenir.

Pronostics.

Après cette étude de l'évolution démographique pendant la période révolue, depuis la guerre, il faut envisager son évolution probable pendant les décades à venir (en nous en tenant toujours aux conséquences de la guerre, et sans rien modifier à celles qui résultent de notre longue dénatalité antérieure).

Mais alors nous cesserons de nous appuyer sur des faits et des chiffres pour entrer dans le domaine des probabilités, ces probabilités pouvant être contredites par des facteurs que nous aurions négligés, ou dont nous aurions mal évalué l'importance.

Le premier fait qui peut avoir une grande influence sur le mouvement de la population, c'est la *crise économique*, dont la répercussion se fera sentir sur le nombre des mariages et des naissances. Si elle est suivie d'un retour à la situation antérieure, elle aura simplement produit un « décalage » des mariages et naissances compensé pendant les années suivantes. Au contraire, si elle doit être suivie d'une ère prolongée où les conditions de l'existence deviendront plus dures, les mariages plus tardifs et moins féconds, les conséquences en seront graves.

En effet, la population peut augmenter pour 3 raisons différentes :

soit par une augmentation de la proportion des mariages,

soit par une augmentation de leur fécondité,

soit par une baisse de l'âge moyen de nuptialité qui diminue la durée du cycle de renouvellement des générations — chaque année gagnée sur l'âge moyen de nuptialité correspondant au gain d'une année de mariages, et, par suite, d'une année de naissances.

Si les conditions actuelles s'étaient maintenues, on pouvait espérer que la crise des mariages attendue à partir de 1938, date où les enfants des tués auraient commencé à fonder des foyers, serait partiellement compensée par l'abaissement de l'âge moyen de nuptialité.

En sera-t-il ainsi?

C'est l'application de la loi sur les Allocations familiales, qui donnera sans doute la réponse à cette question angoissante, puisqu'elle permettra les mariages entre jeunes, leur situation devant s'améliorer automatiquement quand les enfants naîtront. Les conséquences néfastes de la crise économique seraient ainsi amorties, et la crise démographique prévue pour 1938 largement atténuée comme l'a été celle de l'après-guerre (1).

Conclusions.

Grâce à l'augmentation de la proportion des mariages, et à l'abaissement de leur âge moyen, la France a déjà dépassé un premier stade sur le chemin de la reconstitution de sa race. Elle pourra dépasser le deuxième si des facteurs défavorables n'interviennent pas.

En même temps, on peut escompter que la généralisation de la Loi sur les Allocations familiales accélérera le rythme des naturalisations, les familles étrangères fixées en France ayant tout intérêt à bénéficier de cette législation exceptionnelle.

Colonel BAINOL.